



Syndicat National des Ingénieurs de l'Agriculture et de l'Environnement



CAP DES IAE DES 25 ET 26 MAI 2011

RELEVÉ DE DECISIONS

La CAP était présidée par Philippe MERILLON, Chef du Service des Ressources Humaines au MAAPRAT,

Vous constaterez quelques similitudes entre le compte-rendu diffusé par EFA-CGC et celui que vous adresse le SNIAE-FO : rien de bien étonnant à cela puisque celui diffusé par EFA-CGC a été établi à partir d'un projet de compte-rendu rédigé par le SNIAE-FO...

Suite aux interventions liminaires des divers syndicats, Philippe MERILLON, président de séance, apporte un certain nombre de réponses sur les points abordés (avenir des métiers du corps face aux réductions d'effectif, souffrance au travail, revendications statutaires, formation initiale et continue...).

Concernant la RGPP, il indique que des travaux sont en cours concernant la mise en œuvre de la RGPP en DDI et notamment en terme de gestion des ressources humaines, d'harmonisation du temps de travail, de prestations sociales. Il souligne néanmoins que cela prend du temps pour harmoniser l'ensemble des pratiques.

En ce qui concerne la lourdeur des procédures soulignées par les syndicats, P. MERILLON indique que l'enregistrement du temps de travail via SALSA a deux objectifs pour le MAAPRAT :

- x Il permet d'avoir une vision claire de l'activité dans les structures afin d'aider le Ministère à répartir au mieux les moyens en ETP ;
- x Il permet d'avoir une vision des compétences et de leur évolution visant à adapter les besoins en formation technique. Le MAAPRAT souhaite rester un Ministère technique et pour cela souhaite identifier au mieux les compétences dont il a besoin et de pouvoir y répondre par un accompagnement personnalisé des agents et la valorisation des parcours professionnels.

Concernant le projet de fusion, P. MERILLON réaffirme que l'Etat a besoin d'ingénieurs et qu'il refuse une fusion qui diluerait les compétences techniques détenues par les agents. Il indique qu'au travers du nouveau corps, il sera nécessaire de réévaluer les différents types de parcours professionnels. Il devra exister trois types de progression de carrière, l'une basée sur l'accès au management, une autre basée sur des profils de spécialistes et enfin une dernière basée sur des expertises dans des domaines particuliers.

P. MERILLON comprend les revendications statutaires et indemnitaires des syndicats. Il rappelle que la Fonction Publique n'envisage des évolutions que dans le cadre d'une fusion. Il évoque le GRAF qui culminerait au niveau HEA plutôt qu'au HEB demandé. Le périmètre d'accès au GRAF est à l'étude sur la base des propositions faites pour les Attachés. Le GRAF devrait à minima suivre les mêmes critères que pour les Attachés. A savoir 10 % du corps concerné dont 20% atteindrait le HEA. Ce qui équivaut à au moins 340 agents concernés dont 80 atteignant l'échelon spécial.

En ce qui concerne la formation, la restructuration d'Agro Paris Tech a vu la disparition de la filière FIF mais P. MERILLON affirme que le MAAPRAT ne renonce pas au recrutement de profils forestiers.

En 2011-2012, 10 nouveaux IAE forestiers seront recrutés en externe par concours direct. Le recrutement

interne de techniciens sera maintenu. Le problème est en revanche réel pour le recrutement d'ingénieurs issus de l'ENGEES compte tenu de l'arrêt de l'ingénierie publique. Mais le MEDDTL s'est engagé à recruter 10 élèves sortant de l'ENGEES pour remplir des missions "environnement".

P. MERILLON indique que face à l'ENTPE il s'agit pour le MAAPRAT de rationaliser la formation des IAE. Agro sup Dijon sera retenue comme l'école de formation pour le pilotage et la coordination des formations.

En ce qui concerne les parcours professionnels, il faudra prendre en compte l'origine différente des agents. Dans le contexte de la RGPP, il s'agit de faire évoluer la vision des parcours professionnels et leur dimension managériale. Il s'agit de mettre en adéquation les besoins de l'administration, avec les aspirations des agents. Les mobilités devront se faire dans plus de souplesse notamment pour le passage au divisionnariat et les durées minimales dans le poste. Un groupe de travail sur le sujet sera mis en place avant l'été pour proposer un amendement au texte de 2003 et permettra aux syndicats d'être consultés sur la question.

Déroulement de la CAP :

Le déroulement de la CAP a été conforme aux habitudes avec une volonté de l'administration du MAAPRAT de respecter le dogme (complètement dépassé dans le contexte actuel) des 3 ans minimum sur un poste avant de pouvoir envisager une mutation (quelques dérogations possibles à 2 ans et 6 mois), et une volonté du MEEDTL de respecter les niveaux de postes pour les affectations.

Les élus SNIAE-FO à
la CAP du corps des IAE

--==--==--==--

DECLARATION LIMINAIRE

Cette CAP nous donne une nouvelle occasion d'alerter l'administration sur la situation catastrophique des IAE que ce soit en terme d'avenir pour leurs métiers et de leur corps, mais également en termes d'effectifs incompatible avec les missions d'un réel service public et surtout en termes de souffrance au travail.

La RGPP dans son volet purement budgétaire ne doit pas être le seul justificatif d'un projet de fusion des corps d'ingénieurs techniques de l'Etat.

La constante évolution des missions et des métiers portés par les ingénieurs techniques de l'Etat n'est jamais prise en compte de manière constructive par l'administration.

Nos revendications statutaires, de carrières et de mobilité choisie ne seront pas satisfaites par la fusion des corps d'ingénieurs, la mise en place de la PFR et la création d'un GRAF !

L'administration doit apporter des réponses concrètes aux légitimes revendications statutaires et de déroulement de carrières pour lesquelles nous sommes sans réponses depuis trop longtemps. Une fusion « à la hussarde » de plusieurs corps n'est pas la solution miracle.

La capacité d'expertise, d'analyse et opérationnelle de l'Etat, avec ses établissements publics est intimement liée à la présence d'un nombre important d'ingénieurs aux côtés des autres agents et à la diversité de nos métiers et de nos formations initiales.

C'est pourquoi nous exigeons le maintien et la poursuite des recrutements d'élèves ingénieurs fonctionnaires de l'Etat au sein des écoles d'ingénieurs, le maintien et le développement des formations et spécialisations dans ces écoles ainsi que le maintien des diplômes de niveau master.

Il en va de la crédibilité de la mise en œuvre des politiques publiques de l'Etat qui sont au service de nos concitoyens.

Nous ne citerons qu'un exemple parmi d'autres :

Adresse Postale : MAAP - SNIAE/FO - 78 Rue de Varenne - 75349 PARIS 07SP

☎ 01.49.55.52.84 ou 50.51 - 📠 01.49.55.50.60

✉ sniae@agriculture.gouv.fr ou catherine.allain@agriculture.gouv.fr

"2011 a été déclarée **année internationale de la forêt** et le Président de la République, dans ses discours d'URMATT et d'EGLETONS, a soutenu une politique forestière visant à la production de bois mais aussi à la préservation et la conservation de l'environnement en cohérence avec le développement et l'aménagement des territoires."

Comment le MAAPRAT peut-il assurer la mise en œuvre d'une politique forestière ambitieuse et dans le même temps justifier son abandon du recrutement d'ingénieurs forestiers fonctionnaires ?

Il n'existe aucune justification sauf une gestion purement comptable des recrutements !

Après un discours lénifiant sur « l'oubli » de l'inscription du recrutement d'élèves ingénieurs forestiers en 2010, le MAAPRAT a bien dû admettre sous la pression des organisations syndicales qu'il s'agissait d'une volonté délibérée de sacrifier ce recrutement et celui des élèves ingénieurs fonctionnaires de l'ENGESS sur l'autel de la RGPP !

Par ailleurs le ministère adopte une politique de recrutement en concours interne qui présente un fort risque de démotivation des TSMA-GR et Forêts car la scolarité en cas de réussite au concours interne 2011 ne pourrait avoir lieu qu'à l'ENITA de Dijon !

Nous exigeons ainsi :

- x la réouverture immédiate du recrutement par concours externe d'élèves ingénieurs forestiers fonctionnaires
- x la possibilité pour les candidats admis au concours interne de choisir l'école de formation de leur choix parmi celles de l'enseignement supérieur.

Concernant les conditions d'exercice de nos métiers : alors que l'on demande à tous les agents, et notamment aux IAE, de faire évoluer leurs missions et leurs métiers, le manque de moyens financiers conduit à refuser les formations nécessaires et indispensables demandées par les agents : **cela est incohérent.**

Cette situation de précarité entraîne un amoindrissement du service rendu à nos concitoyens par des agents particulièrement attachés à la qualité de leurs missions de Service Public.

A contrario, cette perte de qualité de service est concomitante avec un développement, sans précédent de procédures internes qui piment sur la qualité du service rendu. Et ce, alors que le gouvernement demande de simplifier les procédures pour le monde économique, notamment vis-à-vis des activités ayant un impact sur l'environnement !

C'est dans ce contexte que nous exigeons pour cette CAP le respect du droit à la mobilité, qui doit répondre aux intérêts mutuels des agents et de l'administration.

Le Procès verbal de la CAP du 9 novembre 2010 est soumis au vote de la CAP. Il est approuvé à l'unanimité.

1 - TITULARISATION DES AGENTS DES OFFICES

Suite au groupe de travail qui s'est tenu le 18 Mai dernier, il subsiste des désaccords entre l'Administration et les organisations syndicales sur 3 titularisations. Celles-ci sont soumises au vote de la CAP.

2 - INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE DIVISIONNAIRE au titre de l'année 2011

Voir en annexe

Félicitations aux heureux élus

3 - INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE D'IAE pour 2011

Adresse Postale : MAAP - SNIAE/FO - 78 Rue de Varenne - 75349 PARIS 07SP

☎ 01.49.55.52.84 ou 50.51 - 📠 01.49.55.50.60

✉ sniae@agriculture.gouv.fr ou catherine.allain@agriculture.gouv.fr

Ordre	NOM	Prénom	Corps	Affectation	Naissance	Anc. corps	Ech	Anc. éch
1	GARBAGE	Michel	CTA	DDT LOT-ET-GARONNE	1959	1981	8	17/06/2007
2	HEROLD	Dominique	CTA	DRAAF ALSACE	1959	1987	8	01/03/2009
3	LE JUGE	Hervé	CTA	DRIAAF ILE-DE-France	1956	1987	8	13/03/2007
4	GOUGUET	Loïc	CATE	ONF DT Centre-Ouest	1961	2005	8	01/11/2010
5	BOUVRAIS	Jean-Paul	CTGR	SDAEP CÔTE-D'ARMOR	1955	1992	8	23/09/2007
6	OLLANDINI	Philippe	CTGR	DDTM HAUTE-CORSE	1959	1982	8	06/11/2007
7	SIMON	Luc	CTE	ONCFS LOIRE-ATLANTIQUE	1954	2002	8	16/08/2008
8	BOUTTEAUX	Jean-Jacques	CATE	ONF HAUTE-MARNE	1960	2004	8	09/02/2010
9	HENRY	Claude	CTF	DDT AIN	1959	1982	8	01/01/2009
10	LE LAGADEC	Bruno	CTV	DSA WALLIS-ET-FUTUNA	1955	1976	8	15/01/2002
11	DEVINCK	Evelyne	CTA	MAAPRAT/SG/SM/SDSI/BIP	1958	1999	8	01/09/1999
12	TRESMONTANT	David	CATE	ONF DT Méditerranée	1957	2009	8	01/07/2010
13	GARRASSIEU	Patrick	CTA	DDT PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	1961	1992	8	01/05/2008
14	COUTINOT	Patrick	CTE	ONCFS CHARENTE	1951	2002	8	16/05/2007
15	DECHAMBRE	Dominique	CATE	ONF DT Franche Comté	1963	2010	8	01/02/2010
16	SAINTONGE	François-Xavier	CTF	DRAAF CENTRE	1963	1995	8	11/09/1998
17	CRUZET	Jean-Pierre	CTA	DDTM AUDE	1957	1993	8	09/03/2010
18	LEJEUNE	Lydie	CTGR	DDTM CHARENTE-MARITIME	1958	1987	8	13/03/2007
19	HAZEMANN	Luc	CATE	ONF DT LORRAINE	1958	2010	8	01/06/2010
20	ROSSI	Pierre	CTA	DDPP SAÔNE-ET-LOIRE	1961	1981	8	29/01/2001
21	REMY	Alain	CTGR	DDT VOSGES	1958	1992	8	13/08/2009
22	CHAMELOT	James	CTGR	DDT MARNE	1953	1996	8	20/04/2008

Liste Complémentaire

Ordre	NOM	Prénom	Corps	Affectation	Naissance	Anc. corps	Ech	Anc. éch
1	MORVILLER	Isabelle	CTA	DDT VOSGES	1961	1983	8	24/04/2007
2	LINTE	Joël	CATE	ONF RÉUNION	1961	2004	7	01/03/2009
3	MASSET	Philippe	CTF	DDTM PAS-DE-CALAIS	1960	1980	8	01/01/2007
4	SERRA	Jean-Paul	CTA	DRAAF Aquitaine	1952	1993	8	18/08/2006
5	DELLOUE	Xavier	CTE	PN GUADELOUPE	1959			
6	FILLION	Jean-Marc	CATE	ONF LORRAINE	1964	2006	7	11/12/2009
7	GILLOT	Alain	CTA	ICFE DOMBASLE	1961	1990	8	21/10/2009

AGENTS DES OFFICES

1	LEGROS	Alain	CT	DR Dijon			8	
---	--------	-------	----	----------	--	--	---	--

Adresse Postale : MAAP - SNIAE/FO - 78 Rue de Varenne - 75349 PARIS 07SP

☎ 01.49.55.52.84 ou 50.51 - 📠 01.49.55.50.60

✉ sniae@agriculture.gouv.fr ou catherine.allain@agriculture.gouv.fr

Félicitations aux heureux élus

4 - DETACHEMENTS

Détachement externe

POSTES DEMANDES	NOM - PRENOM CORPS AFFECTATION	AVIS C.A.P.
N°77842-DDCSPP Corrèze Chef de pôle/contrôle de gestion N°77985 - DDCSPP Deux Sèvres Chef du service et responsable qualité local	Françoise BARDIN Ingénieur territorial Conseil Général de la Creuse depuis 1977	Non retenu sur aucun des postes
N°77985 - DDCSPP Deux Sèvres Chef du service et responsable qualité local	Stéphane CHEVALIER ingénieur territorial principal au Conseil Général des Deux Sèvres	Non retenu
N°78031	Gaëlle GALLE	Avis défavorable

Détachement interne

Tous les dossiers sont reportés à la CAP de Septembre 2011 sauf ceux qui n'appellent pas de discussion

POSTES DEMANDES	NOM - PRENOM CORPS - ECHELON - INDICE AFFECTATION	AVIS CAP
Sur place	Hacina BENAHMED Attachée d'administration Détachée service du 1er ministre depuis le 01/09/2010 DGPAAT-Bureau stratégie environnementale et changement climatique depuis 01/09/2010	Report
Sur place	Sophie BLAINVILLE WELLBURN PCEA DGPAAT-Bureau développement économique depuis 01/09/2010	Report

Adresse Postale : MAAP - SNIAE/FO - 78 Rue de Varenne - 75349 PARIS 07SP

☎ 01.49.55.52.84 ou 50.51 - 📠 01.49.55.50.60

✉ sniae@agriculture.gouv.fr ou catherine.allain@agriculture.gouv.fr

Sur place	Véronique DELGOULET PCEA DRAAF LIMOUSIN SRFD depuis le 01/01/2010	Report
Sur place	Laurent DENIAU PCEA DGPAAT-Bureau des échanges et de la promotion depuis 01/09/2010	Report
Sur place	Sophie LECHEVESTRIER PCEA DRAAF Bretagne SRFD depuis septembre 2003 SRISE depuis septembre 2009	Report
Sur place avis défavorable CAP 11-2010	Frédéric LEDUC PLPA classe normale DRAAF CHAMPAGNE ARDENNE depuis le 01/09/2006	Report
Sur place	Marie-Pierre LEURIDAN PCEA DRAAF LIMOUSIN SG depuis 15/03/2010	Avis favorable
Sur place	Roseline LILIN PCEA DSA Nouvelle Calédonie depuis le 22/03/2010	Avis favorable
Sur place	Valérie MAURICE PCEA DRAAF PACA SRFD depuis le 01/09/2008	Report

Accueil en PNA

Postes demandés	Nom – Prénom Corps Affectation	FONCTIONS ACTUELLES	AVIS C.A.P.
79981 DDT Haute Loire « Chef du bureau de l'organisation économique »	CHELLETZ Charlotte ITPE DDT Haute Loire	Chef de parc à la direction des services techniques	Non retenu
77355 DDTM de l'Aude Chef du service de l'eau et des milieux aquatiques	GAULLET Pierre IDTPE MEDDTL – service navigation à Toulouse	Responsable du bureau de la politique générale de l'eau, de l'entretien de l'exploitation et de la maintenance	Non retenu
78245 DRIAAF Ile de France /SRAL « Chef du pôle offre alimentaire et nutrition »	MELIN Elvira ITPE MEDDTL – DRIEE Ile de France	Chargée de mission système d'information sur l'eau et ressource en eaux	Non retenu
79808 DDT du Cher « Chef du bureau préservation des milieux aquatiques »	MONS Denis ITPE MEDDTL – Etablissement du service infrastructure de la défense - Rennes	Chef du pôle maîtrise d'oeuvre d'Avord	Avis favorable SREPES
79981 DDT Haute Loire SEA « Chef du bureau de l'organisation économique » 80198 DDT Haute Loire MCT « Responsable de la mission connaissance des territoires »	MOREL Jean-Claude ITPE MEDDTL -Direction MC	Chef du bureau parc, achats et procédures groupées	Non retenu pour le 1er poste Le 2ème poste n'est pas vacant
77928 DDT Isère « Chef du service environnement »	ROY Aurélie IDTPE MEDDTL – DTT Rhône	Responsable unité prévention des risques	Non retenu
78192 DDT Dordogne « Chef du service eau, forêt, environnement »	SOLEILHAVOUP Serge IDTPE MEDDTL – DREAL Limousin	Chargé de mission gaz à effet de serre et changement climatique	Non retenu
78192 DDT Dordogne « Chef du service eau, forêt, environnement »	VIVANT Didier ITPE MEDDTL – DDT Dordogne	Chef de cellule qualité de la construction et état exemplaire et coordonnateur du pôle construction durable	Non retenu
78081 DDT TARN - SAT	CREME Cyril	Responsable du bureau connaissance et prévention des risques	Non vacant

Adresse Postale : MAAP - SNIAE/FO - 78 Rue de Varenne - 75349 PARIS 07SP

☎ 01.49.55.52.84 ou 50.51 - 📠 01.49.55.50.60

✉ sniae@agriculture.gouv.fr ou catherine.allain@agriculture.gouv.fr

Départ en détachement

POSTE	NOM - PRENOM - DATE NAISSANCE SITUATION FAMILIALE	GRADE – ECHELON – AFFECTATION
Syndicat intercommunal d'assainissement unifié du bassin cannois -chargée de missions en matière de politique prospective des investissements	PORTERO Marie-Agnès	Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement DDTM Alpes Maritimes
CONSEIL GÉNÉRAL LANGUEDOC-ROUSSILLON – Chargé de projets exploitations viticoles et oenotouristiques	ROUVE Florent	Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement EPLEFPA MACON DAVAYE
Ministère de la Justice Adjoint au chef de l'antenne régionale de l'Équipement (Strasbourg)	JUNKER Pierre	Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement DDT Essonne

Demande d'intégration

Tous les dossiers sont reportés à la CAP de Septembre 2011 sauf ceux qui n'appellent pas de discussion

NOM - PRENOM AFFECTATION	DATE INTEGRATION	AVIS CAP
LE GARREC Serge DDPP Manche- responsable des systèmes d'information depuis aout 2006 Ingénieur ENITIA de Nantes	21/08/2011	Avis favorable
LAFARGUE Danièle DDTM Landes – police de l'eau et de milieux aquatiques depuis le 1er octobre 2006	01/02/2011	Report
MOLINERO DEMILLY Valérie ANSES - LNPV Angers	Non précisée	Avis partagé

VIGIER Valérie DGAL depuis le 02/07/2007	Avant fin 2012	Report
VIVIER Benoit ONF depuis le 15/10/2004	10/2011	Avis favorable

DEMANDES DE MOBILITÉ (1ER MOUVEMENT)

Voir tableau en annexe

Les résultats des arbitrages auront lieu le 28 juin 2011.

La prochaine CAP des IAE aura lieu le 1er décembre 2011.